

Dons des administrateurs du district de Verneuil (Eure), qui sont renvoyés à l'administration des domaines nationaux, lors de la séance du 23 floréal an II (12 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons des administrateurs du district de Verneuil (Eure), qui sont renvoyés à l'administration des domaines nationaux, lors de la séance du 23 floréal an II (12 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 269;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26629_t1_0269_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

vaincre ou mourir. La Société populaire de cette commune, voulant seconder leurs efforts, a fait une collecte : elle donne aux défenseurs de la patrie 323 chemises, 323 livres en argent, 10 paires de bas et 3 paires de souliers.

Citoyens représentants, les citoyens partis de notre canton et ceux qui en partent encore pour les frontières, les uns sont nos enfans, les autres sont nos voisins, nos frères, nos amis; notre vœu serait de leur distribuer les dons que nous avons recueillis, nous vous demandons de nous autoriser à faire cette distribution en leur faveur, si toutefois les besoins de nos autres frères d'armes ne sont pas plus urgents. Sous peu notre commune joindra à ses premiers dons son offrande en salpêtre; nos concitoyens y travaillent tous les jours d'un zèle infatigable parce que tous les jours, ils jurent l'unité et l'indivisibilité de la République.»

UDINET (présid.), FORÈS (secrét.).

7

Les administrateurs du district de Verneuil (1) ont fait parvenir à Paris 431 marcs 2 onces 8 gros d'argenterie avec une petite croix d'or, 8796 liv. de cuivre, 55 546 liv. de métal de cloches, 269 liv. d'étain, et 5 025 liv. de plomb. Ils invitent la Convention à rester à son poste.

Insertion au bulletin, renvoi de l'adresse à l'administration des domaines nationaux (2).

8

Le maire de la commune de Dugny (3), au nom des habitans de cette commune, félicite la Convention d'avoir frappé les conspirateurs; l'invite à demeurer à son poste, et lui annonce l'envoi de plusieurs pièces d'argenterie, d'une quantité considérable de cuivre, de linge, de métal de cloches, de fer, de 138 chemises, 33 paires de bas, 25 paires de souliers, 20 sacs, 2 draps, 4 couvertures, 2 capotes, 1 pantalon, de la charpie, etc. 3 ci-devant croix de Saint-Louis avec leurs brevets.

La mention honorable, l'insertion au bulletin, sont décrétées (4).

[Dugny, 28 germ. II] (5).

« Citoyen président et Citoyens représentants,

Chargé de la part de mes concitoyens de vous féliciter en leur nom sur vos immortels travaux,

Je m'empresse, Citoyens, à vous témoigner que nous avons appris avec horreur que d'infâmes scélérats avaient conçu l'abominable projet de rétablir les tyrans et la tyrannie. Continuez glorieusement votre ouvrage et restez à votre poste jusqu'à ce que la République

(1) Eure.

(2) P.V., XXXVII, 163. Bⁱⁿ, 25 flor.; J. Univ., n° 1634; J. Sablier, n° 1314.

(3) Meuse.

(4) P.V., XXXVII, 164. Bⁱⁿ, 24 flor. (2^e suppl^e) et 25 flor.; J. Univ., n° 1634.

(5) C 302, pl. 1086, p. 18.

immortelle soit affermie sur les bases inébranlables de la justice et des vertus. Purifiez, frappez et exterminiez tous ces conspirateurs et ces traîtres qui peuvent nous faire perdre la liberté, l'égalité et l'indivisibilité de la République. Qu'ils subissent, ces scélérats le sort que mérite leur trahison.

C'est dans ces sentiments, Citoyens, que mes collègues et moi ainsi que toute notre commune, vous prient de recevoir ses hommages. L'univers vous contemple et vous serez à jamais immortalisés dans nos cœurs.

Pour moi, Citoyens représentants, qui demeure inviolablement attaché à mon poste et au serment que j'ai fait d'y mourir en soutenant l'égalité et la liberté de tout mon pouvoir, et de reconnaître la République une et indivisible.

Je joins à cette lettre, Citoyens représentants, l'état des dons et offrandes que notre commune a faits à la patrie, savoir :

Un beau soleil en argent, 2 calices avec leurs patènes, un ciboire en vermeil, une boëtte pour les huiles. Beaucoup de cuivre; tous les ornemens qui servirent au culte ainsi que le linge en grande quantité; 2 cloches pesant au moins 4000 livres. Leurs ferments (sic), tous les fers comme balustrades, portes Christ et croix de fer. 138 chemises, 33 paires de bas, 25 paires de souliers, 20 sacs de toile, 1 paire de draps, un paquet de charpie, 4 couvertures de laine, 2 capotes, 1 pantalon, 3 croix des cy-devant St-Louis avec leurs brevets

Vive à jamais la République, vive l'immortelle Montagne, vive la Convention nationale.»

STEELE (maire).

9

La Société populaire de la Tour-de-France (1) applaudit à l'énergie de la Convention, au décret sur les hommes de couleur, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[La Tour-de-France, s.d.] (3).

« Citoyens Législateurs,

La Société régénérée de la commune de la Tour-de-France vous adresse ses félicitations, pour avoir déjoué par votre sagacité l'affreux complot des traîtres qui ont osé attenter à la liberté et à la souveraineté du peuple dans la personne de ses représentants.

Législateurs, restez fermes à votre poste et que le grand exemple de la justice nationale que vous allez faire tomber sur les têtes coupables apprenne encore aux tyrans coalisés et à tous leurs suppôts esclaves que tous leurs efforts iront désormais se briser contre l'énergie républicaine comme une vague impuissante qui lutte continuellement contre la Montagne.

La Société a lu avec satisfaction votre décret relatif à l'abolition de l'esclavage des nègres; cette réunion avec des frères entre lesquels et nous, des siècles barbares avaient mis une ligne de démarcation, nous prouve, Législateurs, combien vous êtes amis de l'humanité.

(1) Pyrénées-Orientales.

(2) P.V., XXXVII, 164. Bⁱⁿ, 25 flor.

(3) C 303, pl. 1112, p. 2, 3.